Budget participatif : devez acteurs de l’environnement !

La Région Île-de-France lance la 4ème session de son premier budget participatif placé sous le signe de l'écologie. **Du 5 au 25 septembre 2022**, tous les Franciliens pourront y prendre part en votant pour leurs projets préférés. Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats. **Votez pour les projets portés par Magny-les-Hameaux !**



PROJET 1 => Achat de bornes ILO extérieures

La mairie souhaite équiper la commune de trois bornes de recharges USB ILO fonctionnant à 100% à "l'énergie humaine".

Les bornes de recharge ILO permettent de recharger simultanément jusqu'à 3 appareils électroniques en pédalant. Le fonctionnement de ces bornes suit le principe d’une dynamo. Le mécanisme se traduit par 30 secondes de pédalage pour recharger complètement la batterie tampon (une fois les 3 leds vertes), et votre appareil peut alors charger pendant 5 minutes.

- 1 au niveau du skate parc,
- 1 au niveau de la plaine de Chevincourt,
- 1 au niveau du city stade du Quartier du Buisson.

PROJET 2 => Achat de la signalétique pour un parcours comestible

Le parcours comestible est subdivisé en deux sous-parcours selon leur accessibilité et la difficulté d’accès des chemins proposés pour différents publics dont les personnes à mobilité réduite.

- Un des parcours restera concentré sur une zone de la commune où les PMR pourront circuler sans difficulté : terrain plat, trottoirs bétonnés et distance courte (moins d’un kilomètre).
- Le second parcours passera notamment par des chemins ruraux non bétonnés et inclura des dénivelés et des distances relativement longues (plusieurs kilomètres).

Ces parcours forment des boucles où le départ et l’arrivée seront le même point.

Ils passent par différents lieux publics de la Ville : les promeneurs pourront découvrir et disposer de différentes ressources comestibles (fruits de différents arbres et arbustes fruitiers et plantes comestibles telles que feuilles, fleurs, baies...).

Sur ces parcours, les promeneurs pourront également découvrir des lieux emblématiques de la Ville connus pour abriter des arbres remarquables qui font partie du patrimoine naturel et historique de la commune.

Ce projet local apportera plusieurs bénéfices :

- Il améliorera la connaissance que peuvent avoir les habitants de la commune de leur territoire et du patrimoine naturel qu’il habite ;
- Il valorisera la biodiversité et les ressources alimentaires qu’elle procure ;
- Il renforcera les interactions sociales entre les usagers ;
- Il encouragera les utilisateurs à avoir une activité sportive.

PROJET 3 => Achat d'un broyeur de déchets verts

Dans le cadre de sa démarche de gestion différenciée la Cellule Espaces Verts de la Ville de Magny-les-Hameaux souhaite investir dans un broyeur à végétaux. Le projet local proposé par la mairie répond à un besoin évident de pouvoir réduire les déchets verts à la source en broyant directement sur place les végétaux taillés.

Le broyat ainsi récupéré sous forme de copeaux, est directement utilisé sur site, en paillage de surface dans les massifs, aux pieds des haies et arbustes.

Tout en réduisant considérablement les volumes de déchets verts, le broyat permettra :

- Enrichir le sol,
- Diminuer les arrosages
- Limiter la prolifération d'herbes indésirables
- Gérer et recycler les déchets végétaux
- Réduire le volume des déchets
- Réduire le nombre de trajets en déchetterie ou au Centre Technique Municipal (moins de pollution voiture et gain de temps)

Nous espérons que nos projets sauront vous séduire ! On compte sur vous...

Infos pratiques

Les projets que nous présentons ont pour but de

- ***Améliorer la qualité de vie ;***
- ***Renforcer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;***
- ***Favoriser les espaces verts et biodiversité ;***
- ***Garantir la propreté, une meilleure gestion des déchets et promouvoir l'économie circulaire.***

Comment voter ?

Vous pourrez voter en vous rendant sur le lien ci-dessous !

Liens utiles
CLIQUEZ ICI POUR VOTER
Budget participatif, écologique et solidaire : votez dès le 5 septembre 2022
Bonne nouvelle ! Les résultats des votes du Budget Participatif de décembre 2021